

États financiers intermédiaires non audités

Pour la période de six mois close le 30 septembre 2024

Les présents états financiers intermédiaires non audités ne contiennent pas le rapport intermédiaire de la direction sur le rendement du Fonds (« RDRF ») du fonds d'investissement. Vous pouvez obtenir un exemplaire du RDRF intermédiaire gratuitement en communiquant avec nous d'une des façons indiquées à la rubrique Constitution du Fonds et renseignements sur les séries ou en visitant le site Web de SEDAR+ à www.sedarplus.ca. Des exemplaires des états financiers annuels ou du RDRF annuel peuvent aussi être obtenus gratuitement des façons décrites ci-dessus.

Les porteurs de titres peuvent également communiquer avec nous de ces façons pour demander un exemplaire des politiques et procédures de vote par procuration, du dossier de divulgation des votes par procuration ou de la présentation d'informations trimestrielles sur le portefeuille du fonds d'investissement.

AVIS DE NON-AUDIT DES ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES

Corporation Financière Mackenzie, le gestionnaire du Fonds de métaux précieux Mackenzie (le « Fonds »), nomme des auditeurs indépendants pour auditer les états financiers annuels du Fonds. Conformément aux lois sur les valeurs mobilières du Canada (Règlement 81-106), si un auditeur n'a pas revu les états financiers intermédiaires, cela doit être divulgué dans un avis complémentaire.

Les auditeurs indépendants du Fonds n'ont pas revu les présents états financiers intermédiaires conformément aux normes établies par l'Institut Canadien des Comptables Agréés.



FONDS DE MÉTAUX PRÉCIEUX MACKENZIE

ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES NON AUDITÉS | 30 septembre 2024

ÉTATS DE LA SITUATION FINANCIÈRE

Aux (en milliers de \$, sauf les montants par titre)

	30 sept. 2024	31 mars 2024 (Audité)
	\$	\$
ACTIF		
Actifs courants		
Placements à la juste valeur	211 792	178 587
Trésorerie et équivalents de trésorerie	3 653	4 544
Intérêts courus à recevoir	–	76
Dividendes à recevoir	86	52
Sommes à recevoir pour placements vendus	3 061	921
Sommes à recevoir pour titres émis	523	140
Sommes à recevoir du gestionnaire	2	4
Impôt à recouvrer	–	116
Total de l'actif	219 117	184 440
PASSIF		
Passifs courants		
Sommes à payer pour placements achetés	604	4 105
Sommes à payer pour titres rachetés	29	298
Sommes à payer au gestionnaire	31	25
Total du passif	664	4 428
Actif net attribuable aux porteurs de titres	218 453	180 012

ÉTATS DU RÉSULTAT GLOBAL

Pour les périodes closes les 30 septembre
(en milliers de \$, sauf les montants par titre)

	2024 \$	2023 \$
Revenus		
Dividendes	1 140	1 119
Revenus d'intérêts aux fins de distribution	102	23
Autres variations de la juste valeur des placements et autres actifs nets		
Profit (perte) net(te) réalisé(e)	22 893	88
Profit (perte) net(te) latent(e)	23 635	(33 213)
Revenu tiré du prêt de titres	41	24
Total des revenus (pertes)	47 811	(31 959)
Charges (note 6)		
Frais de gestion	1 503	1 372
Rabais sur les frais de gestion	(4)	(16)
Frais d'administration	194	172
Intérêts débiteurs	4	–
Commissions et autres coûts d'opérations de portefeuille	334	151
Frais du comité d'examen indépendant	–	–
Charges avant les montants absorbés par le gestionnaire	2 031	1 679
Charges absorbées par le gestionnaire	–	–
Charges nettes	2 031	1 679
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de titres liée aux activités d'exploitation, avant impôt	45 780	(33 638)
Charge (économie) d'impôt étranger retenu à la source	39	32
Charge d'impôt étranger sur le résultat (recouvrée)	–	–
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de titres liée aux activités d'exploitation	45 741	(33 670)

Actif net attribuable aux porteurs de titres (note 3)

	par titre		par série	
	30 sept. 2024	31 mars 2024 (Audité)	30 sept. 2024	31 mars 2024 (Audité)
Série A	75,99	60,47	50 910	44 639
Série D	24,41	19,31	15 878	13 168
Série F	62,92	49,70	64 457	46 476
Série FB	24,63	19,49	187	164
Série I	37,91	30,08	107	85
Série O	72,40	56,89	14 347	13 699
Série PW	21,90	17,40	69 331	59 226
Série PWFB	14,19	11,21	1 787	1 452
Série PWX	18,78	14,76	964	934
Série R	16,60	13,05	485	169
			218 453	180 012

Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de titres liée aux activités d'exploitation (note 3)

	par titre		par série	
	2024	2023	2024	2023
Série A	15,68	(11,04)	10 923	(9 207)
Série D	5,16	(3,65)	3 422	(2 168)
Série F	13,00	(8,96)	12 650	(7 186)
Série FB	5,13	(3,41)	39	(28)
Série I	7,83	(5,04)	22	(22)
Série O	16,22	(9,49)	3 312	(2 452)
Série PW	4,60	(3,17)	14 683	(12 025)
Série PWFB	2,99	(1,98)	385	(266)
Série PWX	4,10	(2,46)	229	(247)
Série R	3,30	(2,80)	76	(69)
			45 741	(33 670)

Les notes annexes font partie intégrante de ces états financiers.

FONDS DE MÉTAUX PRÉCIEUX MACKENZIE

ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES NON AUDITÉS | 30 septembre 2024

ÉTATS DE L'ÉVOLUTION DE LA SITUATION FINANCIÈRE

Pour les périodes closes les 30 septembre
(en milliers de \$, sauf les montants par titre)

	Total		Série A		Série D		Série F		Série FB				
	2024	2023	2024	2023	2024	2023	2024	2023	2024	2023			
ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS DE TITRES													
À l'ouverture	180 012	187 516	44 639	52 564	13 168	10 828	46 476	38 273	164	164			
Augmentation (diminution) de l'actif net liée aux activités d'exploitation	45 741	(33 670)	10 923	(9 207)	3 422	(2 168)	12 650	(7 186)	39	(28)			
Distributions versées aux porteurs de titres :													
Revenu de placement	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–			
Gains en capital	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–			
Rabais sur les frais de gestion	(4)	(16)	(1)	(2)	–	–	–	–	–	–			
Total des distributions versées aux porteurs de titres	(4)	(16)	(1)	(2)	–	–	–	–	–	–			
Opérations sur les titres :													
Produit de l'émission de titres	27 258	12 861	5 126	3 276	2 200	2 741	13 714	3 411	24	16			
Réinvestissement des distributions	4	16	1	2	–	–	–	–	–	–			
Paiements au rachat de titres	(34 558)	(18 715)	(9 778)	(7 157)	(2 912)	(641)	(8 383)	(2 676)	(40)	(24)			
Total des opérations sur les titres	(7 296)	(5 838)	(4 651)	(3 879)	(712)	2 100	5 331	735	(16)	(8)			
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de titres	38 441	(39 524)	6 271	(13 088)	2 710	(68)	17 981	(6 451)	23	(36)			
À la clôture	218 453	147 992	50 910	39 476	15 878	10 760	64 457	31 822	187	128			
Augmentation (diminution) des titres du Fonds (en milliers) (note 7) :													
Titres en circulation, à l'ouverture			Titres	738	870	Titres	682	568	Titres	935	782	8	9
Émis			75	56	102	157	240	71	2	–	–	–	
Réinvestissement des distributions			–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	
Rachetés			(143)	(122)	(133)	(35)	(151)	(59)	(2)	(1)	–	–	
Titres en circulation, à la clôture			670	804	651	690	1 024	794	8	8			

	Série I		Série O		Série PW		Série PWFB		Série PWX				
	2024	2023	2024	2023	2024	2023	2024	2023	2024	2023			
ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS DE TITRES													
À l'ouverture	85	146	13 699	15 844	59 226	66 532	1 452	1 487	934	1 514			
Augmentation (diminution) de l'actif net liée aux activités d'exploitation	22	(22)	3 312	(2 452)	14 683	(12 025)	385	(266)	229	(247)			
Distributions versées aux porteurs de titres :													
Revenu de placement	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–			
Gains en capital	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–			
Rabais sur les frais de gestion	–	–	–	–	(3)	(14)	–	–	–	–			
Total des distributions versées aux porteurs de titres	–	–	–	–	(3)	(14)	–	–	–	–			
Opérations sur les titres :													
Produit de l'émission de titres	–	–	179	706	5 694	2 446	47	57	4	8			
Réinvestissement des distributions	–	–	–	–	3	14	–	–	–	–			
Paiements au rachat de titres	–	(18)	(2 843)	(2 671)	(10 272)	(5 306)	(97)	(79)	(203)	(143)			
Total des opérations sur les titres	–	(18)	(2 664)	(1 965)	(4 575)	(2 846)	(50)	(22)	(199)	(135)			
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de titres	22	(40)	648	(4 417)	10 105	(14 885)	335	(288)	30	(382)			
À la clôture	107	106	14 347	11 427	69 331	51 647	1 787	1 199	964	1 132			
Augmentation (diminution) des titres du Fonds (en milliers) (note 7) :													
Titres en circulation, à l'ouverture	3	5	Titres	241	286	Titres	3 405	3 842	Titres	129	135	63	105
Émis	–	–	3	13	289	142	4	5	–	–	–	–	
Réinvestissement des distributions	–	–	–	–	–	1	–	–	–	–	–	–	
Rachetés	–	(1)	(46)	(49)	(528)	(323)	(7)	(7)	(12)	(9)	–	–	
Titres en circulation, à la clôture	3	4	198	250	3 166	3 662	126	133	51	96			

Les notes annexes font partie intégrante de ces états financiers.

FONDS DE MÉTAUX PRÉCIEUX MACKENZIE

ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES NON AUDITÉS | 30 septembre 2024

ÉTATS DE L'ÉVOLUTION DE LA SITUATION FINANCIÈRE (suite)

Pour les périodes closes les 30 septembre
(en milliers de \$, sauf les montants par titre)

	Série R	
	2024	2023
ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS DE TITRES		
À l'ouverture	169	164
Augmentation (diminution) de l'actif net liée aux activités d'exploitation	76	(69)
Distributions versées aux porteurs de titres :		
Revenu de placement	–	–
Gains en capital	–	–
Rabais sur les frais de gestion	–	–
Total des distributions versées aux porteurs de titres	–	–
Opérations sur les titres :		
Produit de l'émission de titres	270	200
Réinvestissement des distributions	–	–
Paievements au rachat de titres	(30)	–
Total des opérations sur les titres	240	200
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de titres	316	131
À la clôture	485	295
Augmentation (diminution) des titres du Fonds (en milliers) (note 7) :	Titres	
Titres en circulation, à l'ouverture	13	13
Émis	18	15
Réinvestissement des distributions	–	–
Rachetés	(2)	–
Titres en circulation, à la clôture	29	28

Les notes annexes font partie intégrante de ces états financiers.

FONDS DE MÉTAUX PRÉCIEUX MACKENZIE

ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES NON AUDITÉS | 30 septembre 2024

TABLEAUX DES FLUX DE TRÉSORERIE

Pour les périodes closes les 30 septembre (en milliers de \$)

	2024	2023
	\$	\$
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation		
Augmentation (diminution) nette de l'actif net attribuable aux porteurs de titres liée aux activités d'exploitation	45 741	(33 670)
Ajustements pour :		
Perte (profit) net(te) réalisé(e) sur les placements	(22 952)	(779)
Variation de la perte (du profit) net(te) latent(e) sur les placements	(23 635)	33 213
Achat de placements	(85 817)	(31 394)
Produit de la vente et de l'échéance de placements	93 558	40 604
(Augmentation) diminution des sommes à recevoir et autres actifs	160	(44)
Augmentation (diminution) des sommes à payer et autres passifs	6	(2)
Entrées (sorties) nettes de trésorerie liées aux activités d'exploitation	7 061	7 928
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Produit de l'émission de titres	22 743	10 250
Paiements au rachat de titres	(30 695)	(15 864)
Distributions versées, déduction faite des réinvestissements	–	–
Entrées (sorties) nettes de trésorerie liées aux activités de financement	(7 952)	(5 614)
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	(891)	2 314
Trésorerie et équivalents de trésorerie, à l'ouverture	4 544	1 330
Incidence des fluctuations des taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	–	9
Trésorerie et équivalents de trésorerie, à la clôture	3 653	3 653
Trésorerie	602	2 336
Équivalents de trésorerie	3 051	1 317
Trésorerie et équivalents de trésorerie, à la clôture	3 653	3 653
Informations supplémentaires sur les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation :		
Dividendes reçus	1 106	1 082
Impôts étrangers payés	39	32
Intérêts reçus	178	18
Intérêts versés	4	–

Les notes annexes font partie intégrante de ces états financiers.

FONDS DE MÉTAUX PRÉCIEUX MACKENZIE

ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES NON AUDITÉS | 30 septembre 2024

TABLEAU DES PLACEMENTS

Au 30 septembre 2024

Nom du placement	Pays	Secteur	Valeur nominale/ N ^b re d'actions/ de parts	Coût moyen (en milliers de \$)	Juste valeur (en milliers de \$)
OBLIGATIONS					
Allied Gold Corp. 8,75 % 07-09-2028, conv.	Canada	Sociétés – Convertibles	637 000 USD	843	822
Total des obligations				843	822
ACTIONS					
Mines Agnico Eagle Ltée	Canada	Matériaux	211 078	15 189	22 997
Alamos Gold Inc.	Canada	Matériaux	278 648	4 549	7 510
Allied Gold Corp.	Canada	Matériaux	320 247	1 491	1 031
Alturas Minerals Corp.	Pérou	Matériaux	1 021 259	23	8
AngloGold Ashanti PLC	Tanzanie	Matériaux	151 671	4 365	5 462
Arizona Sonoran Copper Co. Inc.	Canada	Matériaux	541 454	815	839
Aston Bay Holdings Ltd.	Canada	Matériaux	2 267 195	102	249
ATEX Resources Inc.	Canada	Matériaux	136 372	196	194
Aurion Resources Ltd.	Canada	Matériaux	305 326	252	186
Aya Or & Argent Inc.	Canada	Matériaux	354 804	3 514	6 245
Exploration Azimut Inc.	Canada	Matériaux	321 396	682	177
Société aurifère Barrick	Canada	Matériaux	500 134	13 194	13 454
Bellevue Gold Ltd.	Australie	Matériaux	3 829 139	4 362	4 674
Calibre Mining Corp.	Canada	Matériaux	594 926	1 435	1 553
Callinex Mines Inc.	Canada	Matériaux	167 843	512	173
Carolina Rush Corp., bons de souscription éch. 03-04-2027	États-Unis	Matériaux	387 500	–	8
Carolina Rush Corp.	États-Unis	Matériaux	775 000	155	62
Cascadia Minerals Ltd.	Canada	Matériaux	51 062	18	11
Clean Air Metals Inc.	Canada	Matériaux	1 159 129	296	81
Coeur Mining Inc.	États-Unis	Matériaux	176 022	1 815	1 638
Culico Metals Inc.	Canada	Matériaux	264 869	26	26
Cyprium Metals Ltd.	Australie	Matériaux	3 319 092	698	114
De Grey Mining Ltd.	Australie	Matériaux	1 598 292	1 635	2 055
Endeavour Mining Corp.	Monaco	Matériaux	187 940	5 706	6 040
Equinox Gold Corp.	Canada	Matériaux	289 829	2 076	2 391
Firefinch Ltd.	Australie	Matériaux	4 302 053	2 038	161
FireFly Metals Ltd.	Australie	Matériaux	1 080 000	485	1 066
Fireweed Metals Corp.	Canada	Matériaux	262 254	425	354
Freegold Ventures Ltd., bons de souscription éch. 30-03-2025	Canada	Matériaux	400 000	–	274
Freegold Ventures Ltd.	Canada	Matériaux	565 188	230	678
G Mining Ventures Corp.	Canada	Matériaux	556 570	4 376	5 221
G2 Goldfields Inc.	Canada	Matériaux	547 737	436	948
Galway Metals Inc., bons de souscription éch. 25-04-2026	Canada	Matériaux	415 600	–	34
Galway Metals Inc.	Canada	Matériaux	1 170 692	1 291	738
Gatos Silver Inc.	États-Unis	Matériaux	59 807	528	1 218
Genesis Minerals Ltd.	Australie	Matériaux	2 365 354	2 261	4 499
GFG Resources Inc.	Canada	Matériaux	204 252	33	27
Gladiator Metals Corp., bons de souscription éch. 30-06-2025	Canada	Matériaux	350 000	–	6
Gladiator Metals Corp.	Canada	Matériaux	734 312	401	308
Gold Fields Ltd., CAAE	Afrique du Sud	Matériaux	202 469	3 551	4 203
Gold Road Resources Ltd.	Australie	Matériaux	1 995 970	2 458	3 158
Gold Springs Resource Corp.	Canada	Matériaux	1 812 815	326	136
Gold Terra Resource Corp.	Canada	Matériaux	7 843 483	1 196	392
GR Silver Mining Ltd.	Canada	Matériaux	2 204 986	1 018	419
Great Pacific Gold Corp.	Canada	Matériaux	312 512	344	197
Greenheart Gold Inc.	Canada	Matériaux	165 587	–	–
Grid Metals Corp.	Canada	Matériaux	2 042 518	322	82
Harmony Gold Mining Co. Ltd., CAAE	Afrique du Sud	Matériaux	481 657	4 982	6 624
Hudbay Minerals Inc.	Canada	Matériaux	113 984	969	1 418
Hycroft Mining Holding Corp., bons de souscription éch. 06-10-2025	États-Unis	Matériaux	67 399	6	2
IAMGOLD Corp.	Canada	Matériaux	912 876	4 900	6 472
Jaguar Mining Inc.	Canada	Matériaux	43 923	236	235
Japan Gold Corp.	Canada	Matériaux	878 283	272	61
K92 Mining Inc.	Canada	Matériaux	484 023	3 554	3 809
Kesselrun Resources Ltd.	Canada	Matériaux	1 378 700	217	76
KGL Resources Ltd.	Canada	Matériaux	109 357	23	2
Koryx Copper Inc., bons de souscription éch. 27-03-2027	États-Unis	Matériaux	220 000	–	156
Koryx Copper Inc.	Canada	Matériaux	520 000	169	634
Koryx Copper, bons de souscription éch. 21-09-2025	Canada	Matériaux	150 000	–	107
Leo Lithium Ltd.	Australie	Matériaux	2 986 441	1 501	675

FONDS DE MÉTAUX PRÉCIEUX MACKENZIE

ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES NON AUDITÉS | 30 septembre 2024

TABLEAU DES PLACEMENTS (suite)

Au 30 septembre 2024

Nom du placement	Pays	Secteur	Valeur nominale/ N ^b re d'actions/ de parts	Coût moyen (en milliers de \$)	Juste valeur (en milliers de \$)
ACTIONS (suite)					
Lucky Minerals Inc.	Canada	Matériaux	2 106 631	190	–
Lundin Gold Inc.	Canada	Matériaux	294 592	3 479	8 617
MAG Silver Corp.	Canada	Matériaux	113 248	2 028	2 155
Magna Mining Inc., bons de souscription éch. 04-11-2025	Canada	Matériaux	285 000	–	235
Magna Mining Inc.	Canada	Matériaux	597 939	170	729
Mandalay Resources Corp.	Canada	Matériaux	6 479	18	21
Mawson Gold Ltd.	Canada	Matériaux	857 007	207	951
Metals Acquisition Corp.	États-Unis	Matériaux	70 253	986	1 316
Mines D'Or Orbec Inc.	Canada	Matériaux	1 691 858	161	80
Newmont Goldcorp Corp.	États-Unis	Matériaux	119 971	8 211	8 672
Northern Star Resources Ltd.	Australie	Matériaux	552 299	5 177	8 174
NuLegacy Gold Corp.	Canada	Matériaux	8 374 324	1 005	84
OceanaGold Corp.	Australie	Matériaux	1 243 019	3 725	4 761
Omai Gold Mines Corp., placement privé	Canada	Matériaux	1 300 000	156	228
Omai Gold Mines Corp.	Canada	Matériaux	6 582 751	386	1 152
Onyx Gold Corp.	Canada	Matériaux	56 791	1	11
Pan American Silver Corp.	Canada	Matériaux	218 038	5 704	6 157
Panoro Minerals Ltd.	Canada	Matériaux	745 008	89	231
Pantoro Ltd.	Australie	Matériaux	21 209 240	1 879	2 266
Platinum Group Metals Ltd.	Afrique du Sud	Matériaux	141 950	537	275
Red Pine Exploration Inc., placement privé	Canada	Matériaux	2 200 000	198	237
Red Pine Exploration Inc.	Canada	Matériaux	1 705 302	442	196
Rio2 Ltd.	Canada	Matériaux	2 392 713	1 279	1 436
Rochester Resources Ltd.	Canada	Matériaux	566 799	31	10
RosCan Gold Corp.	Canada	Matériaux	1 827 798	704	174
Royal Road Minerals Ltd.	Jersey	Matériaux	7 557 316	2 116	907
RTG Mining Inc.	Australie	Matériaux	363 691	56	14
Rua Gold Inc.	Canada	Matériaux	2 044 965	385	327
Samco Gold Ltd.	Royaume-Uni	Matériaux	1 202 426	–	–
Sarama Resources Ltd.	Canada	Matériaux	741 089	156	15
Silver Tiger Metals Inc.	Canada	Matériaux	2 285 617	822	617
SilverCrest Metals Inc.	Canada	Matériaux	502 522	4 359	6 307
Solaris Resources Inc.	Canada	Matériaux	256 178	2 546	897
STLLR Gold Inc.	Canada	Matériaux	365 266	1 510	449
Taseko Mines Ltd.	Canada	Matériaux	132 203	398	453
Tectonic Metals Inc.	Canada	Matériaux	1 940 392	310	116
Thesis Gold Inc.	Canada	Matériaux	113 312	340	95
Tolu Minerals Ltd.	Australie	Matériaux	1 150 000	508	860
Torq Resources Inc., bons de souscription éch. 10-03-2026	Canada	Matériaux	400 000	–	2
Torq Resources Inc.	Canada	Matériaux	315 754	184	33
Turaco Gold Ltd.	Australie	Matériaux	2 207 722	242	683
¹ Umicore SA	Belgique	Matériaux	20 425	1 580	359
URZ3 Energy Corp.	Canada	Matériaux	61 275	292	9
Vault Minerals Ltd.	Australie	Matériaux	5 903 796	959	1 775
Vizsla Royalties Corp.	Canada	Matériaux	17 634	22	32
Vizsla Royalties Corp., bons de souscription éch. 21-12-2025	Canada	Matériaux	17 634	19	22
Vizsla Silver Corp.	Canada	Matériaux	1 338 118	3 006	3 466
Mines d'Or Wesdome Ltée	Canada	Matériaux	309 468	3 161	3 927
Western Alaska Minerals Corp., bons de souscription éch. 26-04-2027	Canada	Matériaux	475 769	–	35
Western Alaska Minerals Corp.	Canada	Matériaux	475 769	309	319
Western Copper and Gold Corp.	Canada	Matériaux	179 446	394	289
Westgold Resources Ltd.	Canada	Matériaux	2 228 432	5 705	5 371
World Copper Ltd.	Canada	Matériaux	1 486 453	668	82
Xali Gold Corp.	Canada	Matériaux	536 161	35	25
Total des actions				168 499	197 222
OPTIONS					
Options achetées (se reporter au tableau des options achetées)				5 272	8 896
Total des options				5 272	8 896

FONDS DE MÉTAUX PRÉCIEUX MACKENZIE

ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES NON AUDITÉS | 30 septembre 2024

TABLEAU DES PLACEMENTS (suite)

Au 30 septembre 2024

Nom du placement	Pays	Secteur	Valeur nominale/ N ^{bre} d'actions/ de parts	Coût moyen (en milliers de \$)	Juste valeur (en milliers de \$)
FONDS/BILLETS NÉGOCIÉS EN BOURSE					
iShares Silver Trust ETF	États-Unis	Fonds/billets négociés en bourse	126 280	3 567	4 852
Total des fonds/billets négociés en bourse				3 567	4 852
Coûts de transaction				(351)	–
Total des placements				177 830	211 792
Trésorerie et équivalents de trésorerie					3 653
Autres éléments d'actif moins le passif					3 008
Actif net attribuable aux porteurs de titres					218 453

¹ L'émetteur de ce titre est lié à Mackenzie. Voir note 1.

FONDS DE MÉTAUX PRÉCIEUX MACKENZIE

ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES NON AUDITÉS | 30 septembre 2024

APERÇU DU PORTEFEUILLE

30 SEPTEMBRE 2024

RÉPARTITION DU PORTEFEUILLE	% DE LA VALEUR LIQUIDATIVE
Actions	94,3
<i>Actions</i>	90,3
<i>Options achetées</i>	4,0
Fonds/billets négociés en bourse	2,2
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1,7
Autres éléments d'actif (de passif)	1,4
Obligations	0,4

RÉPARTITION RÉGIONALE	% DE LA VALEUR LIQUIDATIVE
Canada	59,0
Australie	16,0
États-Unis	8,2
Afrique du Sud	5,1
Monaco	2,8
Autre	2,7
Tanzanie	2,5
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1,7
Autres éléments d'actif (de passif)	1,4
Jersey	0,4
Belgique	0,2

RÉPARTITION SECTORIELLE	% DE LA VALEUR LIQUIDATIVE
Or	72,7
Argent	7,5
Mines et métaux diversifiés	4,8
Autre	4,0
Métaux précieux et minéraux	3,4
Fonds/billets négociés en bourse	2,2
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1,7
Cuivre	1,7
Autres éléments d'actif (de passif)	1,4
Obligations de sociétés	0,4
Produits chimiques spécialisés	0,2

31 MARS 2024

RÉPARTITION DU PORTEFEUILLE	% DE LA VALEUR LIQUIDATIVE
Actions	96,5
<i>Actions</i>	92,0
<i>Options achetées</i>	4,5
Trésorerie et équivalents de trésorerie	2,5
Fonds/billets négociés en bourse	2,2
Obligations	0,5
Autres éléments d'actif (de passif)	(1,7)

RÉPARTITION RÉGIONALE	% DE LA VALEUR LIQUIDATIVE
Canada	53,7
Australie	18,5
États-Unis	11,6
Afrique du Sud	9,5
Tanzanie	4,1
Trésorerie et équivalents de trésorerie	2,5
Monaco	1,0
Jersey	0,5
Belgique	0,3
Autres éléments d'actif (de passif)	(1,7)

RÉPARTITION SECTORIELLE	% DE LA VALEUR LIQUIDATIVE
Or	74,5
Argent	9,2
Mines et métaux diversifiés	4,9
Autre	4,5
Trésorerie et équivalents de trésorerie	2,5
Métaux précieux et minéraux	2,5
Fonds/billets négociés en bourse	2,2
Cuivre	0,6
Obligations	0,5
Produits chimiques spécialisés	0,3
Autres éléments d'actif (de passif)	(1,7)

FONDS DE MÉTAUX PRÉCIEUX MACKENZIE

ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES NON AUDITÉS | 30 septembre 2024

TABLEAU DES OPTIONS ACHETÉES

Au 30 septembre 2024

Élément sous-jacent	Nombre de contrats	Type d'option	Date d'échéance	Prix d'exercice \$	Prime payée (en milliers de \$)	Juste valeur (en milliers de \$)
Option sur contrats à terme standardisés sur l'or, 100 oz	38	Achat	25 novembre 2024	1 500,00 USD	3 127	5 958
iShares S&P/TSX Global Gold Index ETF	2 600	Achat	21 mars 2025	12,00 CAD	2 145	2 938
Total des options					5 272	8 896

FONDS DE MÉTAUX PRÉCIEUX MACKENZIE

ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES NON AUDITÉS | 30 septembre 2024

NOTES ANNEXES

1. Périodes comptables et renseignements généraux

L'information fournie dans les présents états financiers et dans les notes annexes se rapporte aux 30 septembre 2024 et 2023 ou aux semestres clos à ces dates, à l'exception des données comparatives présentées dans les états de la situation financière et les notes annexes, qui se rapportent au 31 mars 2024. Pour l'exercice au cours duquel un fonds ou une série est établi(e) ou rétabli(e), l'information fournie se rapporte à la période commençant à la date d'établissement ou de rétablissement. Lorsqu'une série d'un fonds a été dissoute au cours de l'une ou l'autre des périodes, l'information concernant la série est fournie jusqu'à la fermeture des bureaux à la date de dissolution. Se reporter à la note 10 a) pour la date de constitution du Fonds et la date d'établissement de chacune des séries.

Le Fonds a été constitué en fiducie de fonds commun de placement à capital variable en vertu des lois de la province de l'Ontario aux termes d'une déclaration de fiducie qui a été modifiée et mise à jour de temps à autre. Le siège social du Fonds est situé au 180, rue Queen Ouest, Toronto (Ontario) Canada. Le Fonds est autorisé à émettre un nombre illimité de parts (désignées en tant que « titre » ou « titres ») de séries multiples. Les séries du Fonds sont offertes à la vente aux termes d'un prospectus simplifié ou aux termes d'options de placement avec dispense de prospectus.

Corporation Financière Mackenzie (« Mackenzie ») est le gestionnaire du Fonds et appartient à cent pour cent à Société financière IGM Inc., filiale de Power Corporation du Canada. Gestion de placements Canada Vie limitée (« GPCV ») appartient à cent pour cent à La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie (« Canada Vie »), filiale de Power Corporation du Canada. Les placements du Fonds dans des sociétés du groupe de sociétés Power sont identifiés dans le tableau des placements.

2. Base d'établissement et mode de présentation

Les présents états financiers intermédiaires non audités (les « états financiers ») ont été établis conformément aux normes IFRS de comptabilité (« IFRS »), y compris la Norme comptable internationale 34 (« IAS »), *Information financière intermédiaire*, telles qu'elles ont été publiées par l'International Accounting Standards Board (l'« IASB »). Ces états financiers ont été établis selon les mêmes méthodes comptables, les mêmes jugements comptables critiques et les mêmes estimations que ceux qui ont été utilisés pour établir les états financiers annuels audités les plus récents du Fonds, soit ceux de l'exercice clos le 31 mars 2024. La note 3 présente un résumé des méthodes comptables significatives du Fonds en vertu des IFRS.

Sauf indication contraire, tous les montants présentés dans ces états financiers sont en dollars canadiens, soit la monnaie fonctionnelle et la monnaie de présentation du Fonds, et sont arrondis au millier près. Les états financiers ont été établis sur la base de la continuité d'exploitation au moyen de la méthode du coût historique, sauf dans le cas des instruments financiers qui ont été évalués à la juste valeur.

Les présents états financiers ont été approuvés aux fins de publication par le conseil d'administration de Corporation Financière Mackenzie le 12 novembre 2024.

3. Méthodes comptables significatives

a) Instruments financiers

Les instruments financiers comprennent des actifs financiers et des passifs financiers tels que des titres de créance, des titres de capitaux propres, des fonds d'investissement et des dérivés. Le Fonds classe et évalue ses instruments financiers conformément à l'IFRS 9, *Instruments financiers* (« IFRS 9 »). Au moment de la comptabilisation initiale, les instruments financiers sont classés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net (la « JVRN »). Tous les instruments financiers sont comptabilisés dans l'état de la situation financière lorsque le Fonds devient partie aux exigences contractuelles de l'instrument. Les actifs financiers sont décomptabilisés lorsque le droit de percevoir les flux de trésorerie liés aux instruments est échu ou que le Fonds a transféré la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de ceux-ci. Les passifs financiers sont décomptabilisés lorsque l'obligation est acquittée, est annulée ou expire. Les opérations d'achat et de vente de placements sont comptabilisées à la date de l'opération.

Les instruments financiers sont par la suite évalués à la juste valeur par le biais du résultat net, et les variations de la juste valeur sont comptabilisées à l'état du résultat global au poste Autres variations de la juste valeur des placements et autres actifs nets – Profit (perte) net(te) latent(e).

Le coût des placements est calculé en fonction d'un coût moyen pondéré.

Les profits et les pertes réalisé(e)s et latent(e)s sur les placements sont calculé(e)s en fonction du coût moyen pondéré des placements, mais excluent les commissions et autres coûts d'opérations de portefeuille, qui sont présentés de manière distincte dans l'état du résultat global au poste Commissions et autres coûts d'opérations de portefeuille.

Les profits et les pertes découlant de la variation de la juste valeur des placements sont pris en compte dans l'état du résultat global de la période au cours de laquelle ils surviennent.

Le Fonds comptabilise ses placements dans des fonds de placement à capital variable non cotés, des fonds privés (« Fonds sous-jacents ») et des fonds négociés en bourse (« FNB »), le cas échéant, à la juste valeur par le biais du résultat net. Pour les fonds privés, le gestionnaire aura recours aux évaluations fournies par les gestionnaires des fonds privés, ce qui représente la quote-part du Fonds de l'actif net de ces fonds privés. Les placements du Fonds dans des Fonds sous-jacents et des FNB, le cas échéant, sont présentés dans le tableau des placements à la juste valeur, ce qui représente l'exposition maximale du Fonds en lien avec ces placements.

Les titres rachetables du Fonds comportent de multiples obligations contractuelles différentes et confèrent aux porteurs de titres le droit de faire racheter leur participation dans le Fonds contre un montant de trésorerie égal à leur part proportionnelle de la valeur liquidative du Fonds, faisant en sorte qu'ils respectent le critère de classification à titre de passifs financiers, conformément à l'IAS 32 *Instruments financiers : Présentation*. L'obligation du Fonds à l'égard de l'actif net attribuable aux porteurs de titres est présentée au prix de rachat.

L'IAS 7, *Tableau des flux de trésorerie*, exige la présentation d'information relative aux changements dans les passifs et les actifs, comme les titres du Fonds, découlant d'activités de financement. Les changements relatifs aux titres du Fonds, y compris les changements découlant des flux de trésorerie et les changements sans effet de trésorerie, sont inclus à l'état de l'évolution de la situation financière. Tout changement relatif aux titres non réglé en espèces à la fin de la période est présenté à titre de Sommes à recevoir pour titres émis ou de Sommes à payer pour titres rachetés à l'état de la situation financière. Ces sommes à recevoir et à payer sont normalement réglées peu après la fin de la période.

FONDS DE MÉTAUX PRÉCIEUX MACKENZIE

ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES NON AUDITÉS | 30 septembre 2024

NOTES ANNEXES

3. Méthodes comptables significatives (suite)

b) Évaluation de la juste valeur

La juste valeur est définie comme le prix qui serait obtenu à la vente d'un actif ou qui serait payé au transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation.

Les placements dans des titres cotés à une Bourse des valeurs mobilières ou négociés sur un marché hors cote, y compris les FNB, sont évalués selon le dernier cours de marché ou le cours de clôture enregistré par la Bourse sur laquelle le titre se négocie principalement, le cours se situant à l'intérieur d'un écart acheteur-vendeur pour le placement. Dans certaines circonstances, lorsque le cours ne se situe pas à l'intérieur de l'écart acheteur-vendeur, Mackenzie détermine le point le plus représentatif de la juste valeur dans cet écart en fonction de faits et de circonstances spécifiques. Les titres de fonds communs d'un fonds sous-jacent sont évalués un jour ouvrable au cours calculé par le gestionnaire de ce fonds sous-jacent, conformément à ses actes constitutifs. Les titres non cotés ou non négociés à une Bourse et les titres dont le cours de la dernière vente ou de clôture n'est pas disponible ou les titres pour lesquels les cours boursiers, de l'avis de Mackenzie, sont inexacts ou incertains, ou ne reflètent pas tous les renseignements significatifs disponibles, sont évalués à leur juste valeur, laquelle sera déterminée par Mackenzie à l'aide de techniques d'évaluation appropriées et acceptées par le secteur, y compris des modèles d'évaluation. La juste valeur d'un titre déterminée à l'aide de modèles d'évaluation exige l'utilisation de facteurs et d'hypothèses fondés sur les données observables sur le marché, notamment la volatilité et les autres taux ou prix applicables. Dans des cas limités, la juste valeur d'un titre peut être déterminée grâce à des techniques d'évaluation qui ne sont pas appuyées par des données observables sur le marché.

La trésorerie et les équivalents de trésorerie, qui incluent les dépôts de trésorerie auprès d'institutions financières et les placements à court terme qui sont facilement convertibles en trésorerie, sont soumis à un risque négligeable de changement de valeur et sont utilisés par le Fonds dans la gestion de ses engagements à court terme. La trésorerie, les équivalents de trésorerie et les placements à court terme sont présentés à leur juste valeur, qui se rapproche de leur coût amorti en raison de leur nature très liquide et de leur échéance à court terme. Les découverts bancaires sont présentés dans les passifs courants à titre de dette bancaire dans l'état de la situation financière. Les placements à court terme qui ne sont pas considérés comme des équivalents de trésorerie sont présentés séparément dans le tableau des placements.

Le Fonds peut avoir recours à des instruments dérivés (comme les options souscrites, les contrats à terme standardisés ou de gré à gré, les swaps ou les instruments dérivés sur mesure) en guise de couverture contre les pertes occasionnées par des fluctuations des cours des titres, des taux d'intérêt ou des taux de change. Le Fonds peut également avoir recours à des instruments dérivés à des fins autres que de couverture afin d'effectuer indirectement des placements dans des titres ou des marchés financiers, de s'exposer à d'autres devises, de chercher à générer des revenus supplémentaires ou à toute autre fin considérée comme appropriée par le ou les portefeuillistes du Fonds, pourvu que cela soit compatible avec les objectifs de placement du Fonds. Les instruments dérivés doivent être utilisés conformément à la législation canadienne sur les organismes de placement collectif, sous réserve des dispenses accordées au Fonds par les organismes de réglementation, le cas échéant.

L'évaluation des instruments dérivés est effectuée quotidiennement, au moyen des sources usuelles d'information provenant des Bourses pour les instruments dérivés cotés en Bourse et des demandes précises auprès des courtiers relativement aux instruments dérivés hors cote.

La valeur des contrats à terme de gré à gré représente le profit ou la perte qui serait réalisé(e) si, à la date d'évaluation, les positions détenues étaient dénouées. La variation de la valeur des contrats à terme de gré à gré est incluse dans l'état du résultat global au poste Autres variations de la juste valeur des placements et autres actifs nets – Profit (perte) net(te) latent(e).

La fluctuation quotidienne de la valeur des contrats à terme standardisés ou des swaps, de même que les règlements au comptant effectués tous les jours par le Fonds, le cas échéant, représentent la variation des profits ou des pertes latent(e)s, mieux établi(e)s au prix de règlement. Ces profits ou pertes latent(e)s sont inscrit(e)s et comptabilisé(e)s de cette manière jusqu'à ce que le Fonds dénoue le contrat ou que le contrat arrive à échéance. La marge versée ou reçue au titre des contrats à terme standardisés ou des swaps figure en tant que créance dans l'état de la situation financière au poste Marge sur instruments dérivés. Toute modification de l'exigence en matière de marge est rajustée quotidiennement.

Les primes payées pour l'achat d'options sont comptabilisées dans l'état de la situation financière au poste Placements à la juste valeur.

Les primes reçues à la souscription d'options sont incluses dans l'état de la situation financière à titre de passif et sont par la suite ajustées quotidiennement à leur juste valeur. Si une option souscrite vient à échéance sans avoir été exercée, la prime reçue est inscrite à titre de profit réalisé. Lorsqu'une option d'achat souscrite est exercée, l'écart entre le produit de la vente plus la valeur de la prime et le coût du titre est inscrit à titre de profit ou de perte réalisé(e). Lorsqu'une option de vente souscrite est exercée, le coût du titre acquis correspond au prix d'exercice de l'option moins la prime reçue.

Se reporter au tableau des instruments dérivés et au tableau des options achetées/vendues, le cas échéant, compris dans le tableau des placements pour la liste des instruments dérivés et des options au 30 septembre 2024.

Le Fonds classe la juste valeur de ses actifs et de ses passifs en trois catégories, lesquelles se différencient en fonction de la nature des données, observables ou non, et de la portée de l'estimation requise.

Niveau 1 – Prix non rajustés cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou passifs identiques;

Niveau 2 – Données autres que les prix cotés qui sont observables pour l'actif ou le passif, soit directement, soit indirectement. Les évaluations de niveau 2 comprennent, par exemple, des prix cotés pour des titres semblables, des prix cotés sur des marchés inactifs et provenant de courtiers en valeurs mobilières reconnus, ainsi que l'application à des prix cotés ailleurs qu'en Amérique du Nord de facteurs obtenus à partir de données observables dans le but d'estimer l'incidence que peuvent avoir les différentes heures de clôture des marchés.

Les instruments financiers classés au niveau 2 sont évalués en fonction des prix fournis par une entreprise d'évaluation indépendante et reconnue qui établit le prix des titres en se fondant sur les opérations récentes et sur les estimations obtenues des intervenants du marché, en incorporant des données de marché observables et en ayant recours à des pratiques standards sur les marchés. Les placements à court terme classés au niveau 2 sont évalués en fonction du coût amorti, majoré des intérêts courus, ce qui se rapproche de la juste valeur.

Les justes valeurs estimées pour ces titres pourraient être différentes des valeurs qui auraient été utilisées si un marché pour le placement avait existé;

FONDS DE MÉTAUX PRÉCIEUX MACKENZIE

ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES NON AUDITÉS | 30 septembre 2024

NOTES ANNEXES

3. Méthodes comptables significatives (suite)

b) Évaluation de la juste valeur (suite)

Niveau 3 – Données qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables.

Les données sont considérées comme observables si elles sont élaborées à l'aide de données de marché, par exemple les informations publiées sur des événements ou des transactions réels, qui reflètent les hypothèses que les intervenants du marché utiliseraient pour fixer le prix de l'actif ou du passif.

Voir la note 10 pour le classement des justes valeurs du Fonds.

c) Comptabilisation des produits

Les revenus d'intérêts aux fins de distribution correspondent à l'intérêt nominal reçu par le Fonds et sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'engagement. Le Fonds n'amortit pas les primes versées ou les escomptes reçus à l'achat de titres à revenu fixe, à l'exception des obligations à coupon zéro, qui sont amorties selon le mode linéaire. Les dividendes sont cumulés à compter de la date ex-dividende. Les profits ou les pertes latent(e)s sur les placements, les profits ou pertes réalisé(e)s à la vente de placements, lesquels comprennent les profits ou pertes de change sur ces placements, sont établis selon la méthode du coût moyen pondéré. Les distributions reçues d'un fonds sous-jacent sont comprises dans les revenus d'intérêts ou de dividendes, dans le profit (la perte) réalisé(e) à la vente de placements ou dans le revenu provenant des rabais sur les frais, selon le cas, à la date ex-dividende ou de distribution.

Le revenu, les profits (pertes) réalisé(e)s et les profits (pertes) latent(e)s sont répartis quotidiennement et proportionnellement entre les séries.

d) Commissions et autres coûts d'opérations de portefeuille

Les commissions et autres coûts d'opérations de portefeuille sont des charges engagées en vue d'acquérir, d'émettre ou de céder des actifs financiers ou des passifs financiers. Ils comprennent les honoraires et les commissions versés aux agents, aux bourses, aux courtiers et aux autres intermédiaires. Tous les courtages engagés par le Fonds en lien avec les opérations de portefeuille pour les périodes, ainsi que les autres frais d'opérations, sont présentés dans les états du résultat global. Les activités de courtage sont attribuées aux courtiers en fonction du meilleur résultat net pour le Fonds. Sous réserve de ces critères, des commissions peuvent être versées à des sociétés de courtage qui offrent certains services (ou les paient), outre l'exécution des ordres, y compris la recherche, l'analyse et les rapports sur les placements, et les bases de données et les logiciels à l'appui de ces services. Le cas échéant et lorsqu'elle est vérifiable, la valeur de ces services fournis au cours des périodes est présentée à la note 10. La valeur de certains services exclusifs fournis par des courtiers ne peut être estimée raisonnablement.

e) Opérations de prêt, de mise en pension et de prise en pension de titres

Le Fonds est autorisé à effectuer des opérations de prêt, de mise en pension et de prise en pension de titres, tel qu'il est défini dans le prospectus simplifié du Fonds. Ces opérations s'effectuent par l'échange temporaire de titres contre des biens donnés en garantie comportant l'engagement de rendre les mêmes titres à une date ultérieure.

Le revenu tiré de ces opérations se présente sous forme de frais réglés par la contrepartie et, dans certains cas, sous forme d'intérêts sur la trésorerie ou les titres détenus en garantie. Le revenu tiré de ces opérations est présenté à l'état du résultat global et constaté lorsqu'il est gagné. Les opérations de prêts de titres sont gérées par The Bank of New York Mellon (l'« agent de prêt de titres »). La valeur de la trésorerie ou des titres détenus en garantie doit équivaloir à au moins 102 % de la juste valeur des titres prêtés, vendus ou achetés.

La note 10 résume les détails relatifs aux titres prêtés et aux biens reçus en garantie à la fin de la période, et présente un rapprochement des revenus de prêt de titres durant la période, le cas échéant. Les biens reçus en garantie se composent de titres de créance du gouvernement du Canada et d'autres pays, d'administrations municipales, de gouvernements provinciaux et d'institutions financières du Canada.

f) Compensation

Les actifs financiers et les passifs financiers sont compensés et le solde net est comptabilisé dans l'état de la situation financière seulement s'il existe un droit exécutoire de compenser les montants comptabilisés et qu'il y a intention soit de régler le montant net, soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément. Dans le cours normal des activités, le Fonds conclut diverses conventions-cadres de compensation ou ententes similaires qui ne satisfont pas aux critères de compensation dans l'état de la situation financière, mais qui permettent tout de même de compenser les montants dans certaines circonstances, comme une faillite ou une résiliation de contrat. La note 10 résume les détails de la compensation, le cas échéant, qui fait l'objet d'une convention-cadre de compensation ou d'autres conventions semblables et l'incidence nette sur les états de la situation financière si la totalité des droits à compensation était exercée.

Les produits et les charges ne sont pas compensés à l'état du résultat global, à moins qu'une norme comptable présentée de manière spécifique dans les méthodes IFRS adoptées par le Fonds l'exige ou le permette.

g) Devise

Le dollar canadien est la monnaie fonctionnelle et la monnaie de présentation du Fonds. Les achats et les ventes de placements en devises ainsi que les dividendes, le revenu d'intérêts et les charges d'intérêts en devises sont convertis en dollars canadiens au taux de change en vigueur au moment de l'opération.

Les profits (pertes) de change à l'achat ou à la vente de devises sont comptabilisé(e)s dans l'état du résultat global au poste Autres variations de la juste valeur des placements et autres actifs nets – Profit (perte) net(te) réalisé(e).

La juste valeur des placements ainsi que des autres actifs et passifs libellés en devises est convertie en dollars canadiens au taux de change en vigueur chaque jour ouvrable.

h) Actif net attribuable aux porteurs de titres, par titre

L'actif net attribuable aux porteurs de titres par titre est calculé en divisant l'actif net attribuable aux porteurs de titres d'une série de titres un jour ouvrable donné par le nombre total de titres de la série en circulation ce jour-là.

i) Valeur liquidative par titre

La valeur liquidative quotidienne d'un fonds d'investissement peut être calculée sans tenir compte des IFRS conformément aux règlements des Autorités canadiennes en valeurs mobilières (les « ACVM »). La différence entre la valeur liquidative et l'actif net attribuable aux porteurs de titres (tel qu'il est présenté dans les états financiers), le cas échéant, tient principalement aux différences liées à la juste valeur des placements et des autres actifs financiers et passifs financiers, et est présentée à la note 10, le cas échéant.

FONDS DE MÉTAUX PRÉCIEUX MACKENZIE

ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES NON AUDITÉS | 30 septembre 2024

NOTES ANNEXES

3. Méthodes comptables significatives (suite)

j) Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de titres liée aux activités d'exploitation, par titre

L'augmentation (la diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de titres liée aux activités d'exploitation par titre figurant dans l'état du résultat global représente l'augmentation (la diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de titres liée aux activités d'exploitation pour la période, divisée par le nombre moyen pondéré de titres en circulation au cours de la période.

k) Fusions

Dans le cadre d'une fusion de fonds, le Fonds fait l'acquisition de tous les actifs et prend en charge la totalité du passif du fonds dissous à la juste valeur en échange des titres du Fonds à la date de prise d'effet de la fusion.

l) Modifications comptables futures

Le Fonds a déterminé qu'aucune incidence significative sur ses états financiers ne découle des IFRS publiées mais non encore en vigueur.

4. Estimations et jugements comptables critiques

L'établissement de ces états financiers exige de la direction qu'elle fasse des estimations et qu'elle pose des hypothèses ayant principalement une incidence sur l'évaluation des placements. Les estimations et les hypothèses sont révisées de façon continue. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

Voici les estimations et les jugements comptables les plus importants utilisés pour établir les états financiers :

Utilisation d'estimations

Juste valeur des titres non cotés sur un marché actif

Le Fonds peut détenir des instruments financiers qui ne sont pas cotés sur un marché actif et qui sont évalués au moyen de techniques d'évaluation fondées sur des données observables, dans la mesure du possible. Diverses techniques d'évaluation sont utilisées, selon un certain nombre de facteurs, notamment la comparaison avec des instruments similaires pour lesquels des cours du marché observables existent et l'examen de transactions récentes réalisées dans des conditions de concurrence normale. Les données d'entrée et les hypothèses clés utilisées sont propres à chaque société et peuvent comprendre les taux d'actualisation estimés et la volatilité prévue des prix. Des changements de données d'entrée clés peuvent entraîner une variation de la juste valeur présentée pour ces instruments financiers détenus par le Fonds.

Utilisation de jugements

Classement et évaluation des placements

Lors du classement et de l'évaluation des instruments financiers détenus par le Fonds, Mackenzie doit exercer des jugements importants afin de déterminer le classement le plus approprié selon l'IFRS 9. Mackenzie a évalué le modèle économique du Fonds, sa façon de gérer l'ensemble des instruments financiers ainsi que sa performance globale sur la base de la juste valeur, et elle a conclu que la comptabilisation à la juste valeur par le biais du résultat net conformément à l'IFRS 9 constitue la méthode d'évaluation et de présentation la plus appropriée pour les instruments financiers du Fonds.

Monnaie fonctionnelle

Le dollar canadien est la monnaie fonctionnelle et la monnaie de présentation du Fonds, étant considéré comme la monnaie qui représente le plus fidèlement les effets économiques des opérations, événements et conditions sous-jacents du Fonds, compte tenu de la manière dont les titres sont émis et rachetés et dont le rendement et la performance du Fonds sont évalués.

Intérêts dans des entités structurées non consolidées

Afin de déterminer si un Fonds sous-jacent ou un FNB dans lequel le Fonds investit, mais qu'il ne consolide pas, respecte la définition d'une entité structurée, Mackenzie doit exercer des jugements importants visant à établir si ces fonds sous-jacents possèdent les caractéristiques typiques d'une entité structurée. Ces Fonds sous-jacents respectent la définition d'une entité structurée, car :

- I. les droits de vote dans les Fonds sous-jacents ne sont pas des facteurs dominants pour décider qui les contrôle;
- II. les activités des Fonds sous-jacents sont assujetties à des restrictions aux termes de leurs documents de placement;
- III. les Fonds sous-jacents ont des objectifs de placement précis et bien définis visant à offrir des occasions de placement aux investisseurs tout en leur transférant les risques et avantages connexes.

Par conséquent, de tels placements sont comptabilisés à la JVRN. La note 10 résume les détails des participations du Fonds dans ces Fonds sous-jacents, le cas échéant.

5. Impôts sur le résultat

Le Fonds est admissible à titre de fiduciaire de fonds commun de placement en vertu des dispositions de la *Loi de l'impôt sur le revenu (Canada)*. Par conséquent, il est assujéti à l'impôt pour ce qui est de ses bénéficiaires, y compris le montant net des gains en capital réalisés pour l'année d'imposition, qui ne sont ni payés ni à payer à ses porteurs de titres à la fin de l'année d'imposition. La fin de l'année d'imposition du Fonds est en décembre. Le Fonds peut être assujéti aux retenues à la source d'impôts étrangers. En général, le Fonds traite les retenues d'impôts à la source en tant que charges portées en réduction du bénéfice aux fins du calcul de l'impôt. Le Fonds distribuera des montants suffisants tirés de son bénéfice net aux fins du calcul de l'impôt, au besoin, afin de ne pas payer d'impôt sur le résultat, à l'exception des impôts remboursables sur les gains en capital, le cas échéant.

Les pertes du Fonds ne peuvent être attribuées aux investisseurs et sont conservées par le Fonds pour des exercices futurs. Les pertes autres qu'en capital peuvent être reportées prospectivement jusqu'à 20 ans afin de réduire le bénéfice imposable et les gains en capital réalisés au cours d'exercices futurs. Les pertes en capital peuvent être reportées prospectivement indéfiniment afin de réduire les gains en capital réalisés au cours d'exercices futurs. Se reporter à la note 10 pour les reports prospectifs de pertes fiscales du Fonds.

FONDS DE MÉTAUX PRÉCIEUX MACKENZIE

ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES NON AUDITÉS | 30 septembre 2024

NOTES ANNEXES

6. Frais de gestion et frais d'exploitation

Mackenzie reçoit des frais de gestion pour la gestion du portefeuille de placements, l'analyse des placements, la formulation de recommandations et la prise de décisions quant aux placements, ainsi que pour la prise de dispositions de courtage pour l'achat et la vente de titres en portefeuille et la conclusion d'ententes avec des courtiers inscrits pour l'achat et la vente de titres du Fonds par des investisseurs. Les frais de gestion sont calculés pour chaque série de titres du Fonds en tant que pourcentage annuel fixe de la valeur liquidative quotidienne de la série.

Chaque série du Fonds, exception faite de la série-B, se voit imputer des frais d'administration annuels à taux fixe (les « frais d'administration ») et en retour, Mackenzie prend en charge tous les frais d'exploitation du Fonds autres que certains frais précis associés au Fonds. Les frais d'administration sont calculés pour chaque série de titres du Fonds en tant que pourcentage annuel fixe de la valeur liquidative quotidienne de la série.

Les autres frais associés au Fonds comprennent les taxes et impôts (y compris, mais sans s'y limiter, la TPS/TVH et l'impôt sur le résultat), les intérêts et les coûts d'emprunt, l'ensemble des frais et charges du Comité d'examen indépendant (« CEI ») des Fonds Mackenzie, les charges engagées pour respecter les exigences réglementaires en matière de production des Aperçus du Fonds, les frais versés à des fournisseurs de services externes en lien avec le recouvrement ou le remboursement de l'impôt ou avec la préparation de déclarations de revenus à l'étranger pour le compte du Fonds, les nouveaux frais associés aux services externes qui n'étaient pas généralement facturés dans le secteur canadien des fonds communs de placement et qui sont entrés en vigueur après la date de dépôt du prospectus simplifié le plus récent, ainsi que les coûts engagés pour respecter les nouvelles exigences réglementaires, y compris, sans s'y limiter, tous les nouveaux frais en vigueur après la date de dépôt du prospectus simplifié le plus récent.

Tous les frais associés à l'exploitation du Fonds quant aux titres de la série-B seront imputés à cette série. Les frais d'exploitation comprennent les frais juridiques, honoraires d'audit, frais de l'agent des transferts, droits de garde, frais d'administration et de fiducie, le coût des rapports financiers et d'impression des prospectus simplifiés, les droits de dépôt obligatoire, les autres charges diverses imputables précisément aux titres de série-B et tout impôt ou taxe applicable.

Mackenzie peut renoncer aux frais de gestion et d'administration ou les absorber à son gré et mettre fin à la renonciation ou à l'absorption de ces frais en tout temps, sans préavis. Se reporter à la note 10 pour les taux des frais de gestion et d'administration imputés à chaque série de titres.

7. Capital du Fonds

Le capital du Fonds, qui comprend l'actif net attribuable aux porteurs de titres, est réparti entre les différentes séries, lesquelles comportent chacune un nombre illimité de titres. Les titres en circulation du Fonds aux 30 septembre 2024 et 2023 ainsi que les titres qui ont été émis, réinvestis et rachetés au cours de ces périodes sont présentés dans l'état de l'évolution de la situation financière. Mackenzie gère le capital du Fonds conformément aux objectifs de placement décrits à la note 10.

8. Risques découlant des instruments financiers

i. Exposition au risque et gestion du risque

Les activités de placement du Fonds l'exposent à divers risques financiers, tels qu'ils sont définis dans l'IFRS 7, *Instruments financiers : Informations à fournir* (« IFRS 7 »). L'exposition du Fonds aux risques financiers est concentrée dans ses placements, lesquels sont présentés dans le tableau des placements au 30 septembre 2024, regroupés par type d'actif, région géographique et secteur.

Mackenzie cherche à atténuer les éventuelles répercussions néfastes de ces risques sur le rendement du Fonds par l'embauche de conseillers en portefeuille professionnels et expérimentés, par la surveillance quotidienne des positions du Fonds et des événements du marché ainsi que par la diversification du portefeuille de placements en respectant les contraintes des objectifs de placement du Fonds; elle peut aussi, le cas échéant, avoir recours à des instruments dérivés à titre de couverture de certains risques. Pour faciliter la gestion des risques, Mackenzie maintient également une structure de gouvernance, dont le rôle consiste à superviser les activités de placement du Fonds et à s'assurer de la conformité avec la stratégie de placement établie du Fonds, les directives internes et la réglementation des valeurs mobilières.

ii. Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que le Fonds éprouve des difficultés à respecter ses obligations financières au fur et à mesure que celles-ci deviennent exigibles. Le Fonds est exposé au risque de liquidité en raison des rachats potentiels quotidiens en espèces de titres rachetables. Pour surveiller la liquidité de ses actifs, le Fonds a recours à un programme de gestion du risque de liquidité permettant de calculer le nombre de jours nécessaires pour convertir les placements détenus par le Fonds en espèces au moyen d'une approche de liquidation sur plusieurs jours. Cette analyse du risque de liquidité évalue la liquidité du Fonds en fonction de pourcentages de liquidité minimale prédéterminés établis pour diverses périodes et est surveillée sur une base trimestrielle. En outre, le Fonds peut emprunter jusqu'à concurrence de 5 % de la valeur de son actif net pour financer ses rachats.

Pour se conformer à la réglementation sur les valeurs mobilières, le Fonds doit conserver au moins 85 % de son actif dans des placements liquides (c.-à-d. des placements pouvant être facilement vendus).

iii. Risque de change

Le risque de change est le risque que les instruments financiers libellés ou échangés dans une monnaie autre que le dollar canadien, qui est la monnaie fonctionnelle du Fonds, fluctuent en raison de variations des taux de change. En règle générale, la valeur des placements libellés dans une devise augmente lorsque la valeur du dollar canadien baisse (par rapport aux devises). À l'inverse, lorsque la valeur du dollar canadien augmente par rapport aux devises, la valeur des placements libellés dans une devise baisse.

La note 10 indique les devises, le cas échéant, auxquelles le Fonds avait une exposition importante, tant pour les instruments financiers monétaires que non monétaires, et illustre l'incidence potentielle, en dollars canadiens, sur l'actif net du Fonds d'une hausse ou d'une baisse de 5 % du dollar canadien relativement à toutes les devises, toute autre variable demeurant constante. En pratique, les résultats réels de négociation peuvent différer et l'écart pourrait être significatif.

La sensibilité du Fonds au risque de change présentée à la note 10 comprend l'incidence indirecte potentielle des fonds sous-jacents et des FNB dans lesquels investit le Fonds, et/ou des contrats d'instruments dérivés, y compris les contrats de change à terme de gré à gré. Les autres actifs financiers et passifs financiers (y compris les dividendes et les intérêts à recevoir, ainsi que les sommes à recevoir ou à payer pour les placements vendus ou achetés) libellés en devises n'exposent pas le Fonds à un risque de change important.

FONDS DE MÉTAUX PRÉCIEUX MACKENZIE

ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES NON AUDITÉS | 30 septembre 2024

NOTES ANNEXES

8. Risques découlant des instruments financiers (suite)

iv. Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est lié aux instruments financiers portant intérêt. Le Fonds est exposé au risque que la valeur des instruments financiers portant intérêt fluctue selon les variations des taux d'intérêt du marché en vigueur. En règle générale, la valeur de ces titres augmente lorsque les taux d'intérêt baissent et diminue lorsqu'ils augmentent.

Si l'exposition est importante, la note 10 résume les instruments financiers portant intérêt du Fonds selon la durée résiduelle jusqu'à l'échéance et illustre l'incidence potentielle sur l'actif net du Fonds d'une hausse ou d'une baisse de 1 % des taux d'intérêt en vigueur, la courbe des taux évoluant en parallèle et toute autre variable demeurant constante. La sensibilité du Fonds aux fluctuations des taux d'intérêt a été estimée au moyen de la duration moyenne pondérée. En pratique, les résultats réels de négociation peuvent différer et l'écart pourrait être significatif.

La sensibilité du Fonds au risque de taux d'intérêt présentée à la note 10 comprend l'incidence indirecte potentielle des fonds sous-jacents et des FNB dans lesquels investit le Fonds, et/ou des contrats d'instruments dérivés. La trésorerie et les équivalents de trésorerie ainsi que les autres instruments du marché monétaire sont à court terme et ne sont généralement pas exposés à un risque de taux d'intérêt impliquant des montants importants.

v. Autre risque de prix

L'autre risque de prix est le risque que la valeur des instruments financiers fluctue en fonction des variations des cours du marché (autres que celles découlant du risque de taux d'intérêt ou du risque de change), que ces variations découlent de facteurs propres à un placement individuel ou à son émetteur, ou d'autres facteurs ayant une incidence sur tous les instruments négociés sur un marché ou un segment du marché. Tous les placements présentent un risque de perte en capital. Ce risque est géré grâce à une sélection minutieuse de placements et d'autres instruments financiers conformes aux stratégies de placement. À l'exception de certains contrats dérivés, le risque maximal découlant des instruments financiers équivaut à leur juste valeur. Le risque maximal de perte sur certains contrats dérivés, comme des contrats à terme de gré à gré, des swaps ou des contrats à terme standardisés équivaut à leurs montants notionnels. Dans le cas d'options d'achat (de vente) et de positions vendeur sur contrats à terme standardisés, la perte pour le Fonds continue d'augmenter, théoriquement sans limite, au fur et à mesure que la juste valeur de l'élément sous-jacent augmente (diminue). Toutefois, ces instruments sont généralement utilisés dans le cadre du processus global de gestion des placements afin de gérer le risque provenant des placements sous-jacents et n'augmentent généralement pas le risque de perte global du Fonds. Pour atténuer ce risque, le Fonds s'assure de détenir à la fois l'élément sous-jacent, la couverture en espèces ou la marge, dont la valeur équivaut à celle du contrat dérivé ou lui est supérieure.

L'autre risque de prix découle habituellement de l'exposition aux titres de participation et aux titres liés aux marchandises. Si l'exposition est importante, la note 10 illustre l'augmentation ou la diminution possible de l'actif net du Fonds si les cours des Bourses où se négocient ces titres avaient augmenté ou diminué de 10 %, toute autre variable demeurant constante. En pratique, les résultats réels de négociation peuvent différer et l'écart pourrait être significatif.

La sensibilité du Fonds à l'autre risque de prix présentée à la note 10 comprend l'incidence indirecte potentielle des fonds sous-jacents et des FNB dans lesquels investit le Fonds, et/ou des contrats d'instruments dérivés.

vi. Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une contrepartie à un instrument financier ne s'acquitte pas d'une obligation ou d'un engagement pris envers le Fonds. La note 10 résume l'exposition du Fonds au risque de crédit, si une telle exposition s'applique et est importante.

Si elles sont présentées, les notes de crédit et les catégories de crédit sont basées sur les notes d'une agence de notation désignée. L'exposition indirecte au risque de crédit peut provenir des titres à revenu fixe, tels que les obligations, détenus par des fonds sous-jacents ou des FNB, le cas échéant. La juste valeur des titres de créance tient compte de la solvabilité de l'émetteur de ces titres.

Afin de réduire la possibilité d'un défaut de règlement, la livraison des titres vendus se fait simultanément contre paiement, quand les pratiques du marché le permettent, au moyen d'un dépôt central ou d'une agence de compensation et de dépôt lorsque c'est la façon de procéder.

La valeur comptable des placements et des autres actifs représente l'exposition maximale au risque de crédit à la date de l'état de la situation financière. Le Fonds peut effectuer des opérations de prêt sur titres avec d'autres parties et peut aussi être exposé au risque de crédit découlant des contreparties aux instruments dérivés qu'il pourrait utiliser. Le risque de crédit associé à ces opérations est jugé minime puisque toutes les contreparties ont une cote de solvabilité équivalant à une note de crédit d'une agence de notation désignée d'au moins A-1 (faible) pour la dette à court terme ou de A pour la dette à long terme, selon le cas.

vii. Fonds sous-jacents

Le Fonds peut investir dans des fonds sous-jacents et peut être exposé indirectement au risque de change, au risque de taux d'intérêt, à l'autre risque de prix et au risque de crédit en raison des fluctuations de la valeur des instruments financiers détenus par les fonds sous-jacents. La note 10 résume l'exposition du Fonds à ces risques provenant des fonds sous-jacents, si une telle exposition s'applique et est importante.

FONDS DE MÉTAUX PRÉCIEUX MACKENZIE

ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES NON AUDITÉS | 30 septembre 2024

NOTES ANNEXES

9. Autres informations

Abréviations

Les devises, le cas échéant, sont présentées dans les présents états financiers en utilisant les codes de devises suivants :

Code de la devise	Description	Code de la devise	Description	Code de la devise	Description
AUD	Dollar australien	HUF	Forint hongrois	PLN	Zloty polonais
AED	Dirham des Émirats arabes unis	IDR	Rupiah indonésienne	QAR	Rial du Qatar
BRL	Real brésilien	ILS	Shekel israélien	RON	Leu roumain
CAD	Dollar canadien	INR	Roupie indienne	RUB	Rouble russe
CHF	Franc suisse	JPY	Yen japonais	SAR	Riyal saoudien
CZK	Couronne tchèque	KOR	Won sud-coréen	SEK	Couronne suédoise
CLP	Peso chilien	MXN	Peso mexicain	SGD	Dollar de Singapour
CNY	Yuan chinois	MYR	Ringgit malaisien	THB	Baht thaïlandais
COP	Peso colombien	NGN	Naira nigérian	TRL	Livre turque
DKK	Couronne danoise	NOK	Couronne norvégienne	USD	Dollar américain
EGP	Livre égyptienne	NTD	Nouveau dollar de Taïwan	VND	Dong vietnamien
EUR	Euro	NZD	Dollar néo-zélandais	ZAR	Rand sud-africain
GBP	Livre sterling	PEN	Nouveau sol péruvien	ZMW	Kwacha zambien
GHS	Cedi ghanéen	PHP	Peso philippin		
HKD	Dollar de Hong Kong	PKR	Roupie pakistanaise		

FONDS DE MÉTAUX PRÉCIEUX MACKENZIE

ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES NON AUDITÉS | 30 septembre 2024

NOTES ANNEXES

10. Renseignements propres au Fonds (en milliers, sauf pour a))

a) Constitution du Fonds et renseignements sur les séries

Date de constitution du Fonds prédécesseur : 26 octobre 2000

La date de constitution du Fonds prédécesseur est la date d'établissement de la série applicable du Fonds prédécesseur, la Catégorie Mackenzie Métaux précieux, laquelle a été fusionnée avec la série correspondante du Fonds le 30 juillet 2021.

Le Fonds peut émettre un nombre illimité de titres de chaque série. Le nombre de titres de chaque série qui ont été émis et qui sont en circulation est présenté dans les états de l'évolution de la situation financière.

Séries offertes par Corporation Financière Mackenzie (180, rue Queen Ouest, Toronto (Ontario) M5V 3K1; 1-800-387-0615; www.placementsmackenzie.com)

Les titres de série A sont offerts aux particuliers qui investissent un minimum de 500 \$.

Les titres de série D sont offerts aux particuliers qui investissent un minimum de 500 \$ par l'entremise d'un compte de courtage à escompte ou de tout autre compte approuvé par Mackenzie.

Les titres de série F sont offerts aux investisseurs qui participent à un programme de services rémunérés à l'acte ou de comptes intégrés parrainé par le courtier, qui sont assujettis à des frais établis en fonction de l'actif plutôt qu'à des commissions pour chaque opération et qui investissent un minimum de 500 \$; ils sont également proposés aux employés de Mackenzie et de ses filiales, et aux administrateurs de Mackenzie.

Les titres de série FB sont offerts aux particuliers qui investissent un minimum de 500 \$. Les investisseurs doivent négocier leurs honoraires de service du conseiller, lesquels ne peuvent dépasser 1,50 %, avec leur conseiller financier.

Les titres de série O sont offerts seulement aux investisseurs qui investissent un minimum de 500 000 \$ et qui participent au Service d'architecture de portefeuille ou au Service d'architecture ouverte de Mackenzie; ils sont également proposés à certains investisseurs institutionnels, à certains investisseurs d'un régime collectif admissible et à certains employés admissibles de Mackenzie et de ses filiales.

Les titres de série PW sont offerts à certains investisseurs à valeur nette élevée de nos Solutions Patrimoine privé qui investissent un minimum de 100 000 \$.

Les titres de série PWFB sont offerts à certains investisseurs à valeur nette élevée de nos Solutions Patrimoine privé qui investissent un minimum de 100 000 \$. Les investisseurs doivent négocier leurs honoraires de service du conseiller, lesquels ne peuvent dépasser 1,50 %, avec leur conseiller financier.

Les titres de série PWX sont offerts à certains investisseurs à valeur nette élevée de nos Solutions Patrimoine privé qui investissent un minimum de 100 000 \$. Les investisseurs doivent négocier leurs honoraires de service du conseiller, lesquels ne peuvent dépasser 1,50 %, avec leur conseiller financier.

Les titres de série R sont offerts exclusivement à d'autres fonds gérés par Mackenzie et non visés par un prospectus relativement à des ententes de fonds de fonds.

Les titres de série I ne sont plus offerts à la vente.

Depuis le 1^{er} juin 2022, les investisseurs peuvent acheter des titres du Fonds seulement en vertu d'un mode de souscription avec frais d'acquisition. Les frais d'acquisition du mode de souscription avec frais d'acquisition sont négociés entre l'investisseur et son courtier. Les titres souscrits avant le 1^{er} juin 2022 en vertu du mode de souscription avec frais de rachat et du mode de souscription avec frais modérés 3 (collectivement, les « modes de souscription avec frais d'acquisition différés ») peuvent continuer d'être détenus dans les comptes des investisseurs. Les investisseurs peuvent échanger des titres d'un Fonds Mackenzie souscrits antérieurement en vertu de ces modes de souscription avec frais d'acquisition différés contre des titres d'autres Fonds Mackenzie, en vertu du même mode de souscription, jusqu'à l'expiration du délai prévu dans le barème des frais de rachat. Pour de plus amples renseignements, veuillez vous reporter au prospectus simplifié du Fonds et à l'aperçu du Fonds.

Série	Date d'établissement/ de rétablissement ¹⁾	Frais de gestion	Frais d'administration
Série A	26 octobre 2000	2,00 %	0,29 %
Série D	2 janvier 2014	1,00 %	0,20 %
Série F	20 septembre 2001	0,80 %	0,15 %
Série FB	26 octobre 2015	1,00 %	0,31 %
Série I	3 juillet 2002	1,35 %	0,31 %
Série O	1 ^{er} octobre 2001	— ²⁾	s.o.
Série PW	21 octobre 2013	1,80 %	0,15 %
Série PWFB	3 avril 2017	0,80 %	0,15 %
Série PWX	14 juillet 2014	— ³⁾	— ³⁾
Série R	14 septembre 2022	s.o.	s.o.

1) Il s'agit de la date d'établissement des séries applicables de la Catégorie Mackenzie Métaux précieux.

2) Ces frais sont négociables et sont payables directement à Mackenzie par les investisseurs dans cette série.

3) Ces frais sont payables directement à Mackenzie par les investisseurs dans cette série par l'entremise du rachat de leurs titres.

FONDS DE MÉTAUX PRÉCIEUX MACKENZIE

ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES NON AUDITÉS | 30 septembre 2024

NOTES ANNEXES

10. Renseignements propres au Fonds (en milliers, sauf pour a) (suite)

b) Reports prospectifs de pertes fiscales

Total de la perte en capital \$	Total de la perte autre qu'en capital \$	Date d'échéance des pertes autres qu'en capital														
		2030 \$	2031 \$	2032 \$	2033 \$	2034 \$	2035 \$	2036 \$	2037 \$	2038 \$	2039 \$	2040 \$	2041 \$	2042 \$	2043 \$	
101	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	

c) Prêt de titres

	30 septembre 2024	31 mars 2024
	(\$)	(\$)
Valeur des titres prêtés	14 574	12 356
Valeur des biens reçus en garantie	15 530	13 006

	30 septembre 2024		30 septembre 2023	
	(\$)	(%)	(\$)	(%)
Revenus de prêts de titres bruts	50	100,0	30	100,0
Impôt retenu à la source	-	-	(1)	(3,3)
	50	100,0	29	96,7
Paiements à l'agent de prêt de titres	(9)	(18,0)	(5)	(16,7)
Revenu tiré du prêt de titres	41	82,0	24	80,0

d) Commissions

	(\$)
30 septembre 2024	67
30 septembre 2023	23

e) Risques découlant des instruments financiers

i. Exposition au risque et gestion du risque

Le Fonds vise une croissance du capital à long terme en investissant principalement dans les métaux précieux ou dans des actions de sociétés de métaux précieux situées partout dans le monde.

ii. Risque de change

Les tableaux ci-après résument l'exposition du Fonds à un risque de change important.

Devise	30 septembre 2024				Incidence sur l'actif net			
	Placements (\$)	Trésorerie et placements à court terme (\$)	Instruments dérivés (\$)	Exposition nette* (\$)	Renforcement de 5 %		Affaiblissement de 5 %	
					(\$)	%	(\$)	%
USD	39 824	288	-	40 112				
AUD	30 160	-	-	30 160				
EUR	359	1	-	360				
Total	70 343	289	-	70 632				
% de l'actif net	32,2	0,1	-	32,3				
Total de la sensibilité aux variations des taux de change					(3 532)	(1,6)	3 532	1,6

FONDS DE MÉTAUX PRÉCIEUX MACKENZIE

ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES NON AUDITÉS | 30 septembre 2024

NOTES ANNEXES

10. Renseignements propres au Fonds (en milliers, sauf pour a) (suite)

- e) Risques découlant des instruments financiers (suite)
 ii. Risque de change (suite)

31 mars 2024

Devise	Placements (\$)	Trésorerie et placements à court terme (\$)	Instruments dérivés (\$)	Exposition nette* (\$)	Incidence sur l'actif net			
					Renforcement de 5 %		Affaiblissement de 5 %	
					(\$)	%	(\$)	%
USD	40 434	2 222	–	42 656				
AUD	29 716	14	–	29 730				
EUR	597	12	–	609				
Total	70 747	2 248	–	72 995				
% de l'actif net	39,3	1,2	–	40,5				
Total de la sensibilité aux variations des taux de change					(3 650)	(2,0)	3 650	2,0

* Comprend les instruments financiers monétaires et non monétaires.

iii. Risque de taux d'intérêt

Au 30 septembre 2024 et au 31 mars 2024, le Fonds n'avait aucune exposition importante au risque de taux d'intérêt.

iv. Autre risque de prix

Le tableau ci-après résume l'exposition du Fonds à l'autre risque de prix.

Incidence sur l'actif net	Augmentation de 10 %		Diminution de 10 %	
	(\$)	(%)	(\$)	(%)
30 septembre 2024	28 504	13,0	(15 810)	(7,2)
31 mars 2024	19 250	10,7	(19 226)	(10,7)

v. Risque de crédit

Au 30 septembre 2024 et au 31 mars 2024, le Fonds n'avait aucune exposition importante au risque de crédit.

- f) Classement de la juste valeur

Le tableau ci-après résume la juste valeur des instruments financiers du Fonds selon la hiérarchie de la juste valeur décrite à la note 3.

	30 septembre 2024				31 mars 2024			
	Niveau 1 (\$)	Niveau 2 (\$)	Niveau 3 (\$)	Total (\$)	Niveau 1 (\$)	Niveau 2 (\$)	Niveau 3 (\$)	Total (\$)
Obligations	822	–	–	822	863	–	–	863
Actions	165 369	31 017	836	197 222	164 003	492	1 322	165 817
Options	8 896	–	–	8 896	4 108	3 908	–	8 016
Fonds/billets négociés en bourse	4 852	–	–	4 852	3 891	–	–	3 891
Placements à court terme	–	3 051	–	3 051	–	1 728	–	1 728
Total	179 939	34 068	836	214 843	172 865	6 128	1 322	180 315

La méthode du Fonds consiste à comptabiliser les transferts vers ou depuis les différents niveaux de la hiérarchie de la juste valeur à la date de l'événement ou du changement de circonstances à l'origine du transfert.

Au cours de la période close le 30 septembre 2024, les actions autres que nord-américaines étaient fréquemment transférées entre le niveau 1 (prix non rajustés cotés) et le niveau 2 (prix rajustés). Au 30 septembre 2024, ces titres étaient classés dans le niveau 2 (niveau 1 au 31 mars 2024).

Au cours de la période close le 30 septembre 2024, des actions d'une juste valeur de néant (11 \$ au 31 mars 2024) ont été transférées du niveau 1 au niveau 2 et d'une juste valeur de néant (98 \$ au 31 mars 2024) ont été transférées du niveau 2 au niveau 1 en raison de changements en matière de données utilisées pour l'évaluation.

Au cours de la période close le 30 septembre 2024, des placements d'une juste valeur de néant (1 088 \$ au 31 mars 2024) ont été transférés du niveau 2 au niveau 3 en raison de changements en matière de données utilisées pour l'évaluation.

FONDS DE MÉTAUX PRÉCIEUX MACKENZIE

ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES NON AUDITÉS | 30 septembre 2024

NOTES ANNEXES

10. Renseignements propres au Fonds (en milliers, sauf pour a)) (suite)

f) Classement de la juste valeur (suite)

Le tableau ci-après présente un rapprochement des instruments financiers évalués à la juste valeur à l'aide de données non observables (niveau 3) pour les périodes closes le 30 septembre 2024 et le 31 mars 2024 :

	30 septembre 2024	31 mars 2024
	Actions (\$)	Actions (\$)
Solde, à l'ouverture	1 322	243
Achats	–	227
Ventes	–	(444)
Transferts entrants	–	1 088
Transferts sortants	(227)	–
Profits (pertes) au cours de la période :		
Réalisé(e)s	–	192
Latent(e)s	(259)	16
Solde, à la clôture	836	1 322
Variation des profits (pertes) latent(e)s au cours de la période attribuables aux titres détenus à la clôture de la période	(449)	(226)

Le changement d'une ou de plusieurs données donnant lieu à d'autres hypothèses raisonnablement possibles pour évaluer les instruments financiers du niveau 3 n'entraînerait aucune variation importante de la juste valeur de ces instruments.

g) Placements détenus par le gestionnaire et des sociétés affiliées

Les placements détenus par le gestionnaire, d'autres fonds gérés par le gestionnaire et des fonds gérés par des sociétés affiliées au gestionnaire, investis dans les séries CL, IG ou S du Fonds, le cas échéant (comme il est décrit à la rubrique *Constitution du Fonds et renseignements sur les séries* de la note 10), s'établissaient comme suit :

	30 septembre 2024	31 mars 2024
	(\$)	(\$)
Gestionnaire	18	14
Autres fonds gérés par le gestionnaire	485	169
Fonds gérés par des sociétés affiliées au gestionnaire	–	–

h) Compensation d'actifs financiers et de passifs financiers

Au 30 septembre 2024 et au 31 mars 2024, aucun montant ne faisait l'objet d'une compensation.

i) Intérêts dans des entités structurées non consolidées

Les détails des placements du Fonds dans des fonds sous-jacents au 30 septembre 2024 et au 31 mars 2024 sont les suivants :

30 septembre 2024	% de l'actif net du Fonds sous-jacent	Juste valeur des placements du Fonds (\$)
iShares Silver Trust ETF	0,0	4 852
31 mars 2024	% de l'actif net du Fonds sous-jacent	Juste valeur des placements du Fonds (\$)
iShares Silver Trust ETF	0,0	3 891